

Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

M. Boccara : « Je veux féliciter Pierre-Antoine et Bénédicte pour le travail effectué ainsi qu'Hélène pour son animation de la section comme présidente.

Quel est l'état de la France en 2016 ?

On observe une légère reprise de l'activité et un peu moins de personnes sont entièrement au chômage. Mais face à cela, on constate trois choses :

- 1 - la montée de la précarité et sa diffusion massive sous différentes formes, particulièrement des emplois incomplets ou des bas salaires, et un halo du chômage qui progresse encore de 20.000 personnes début 2016 par rapport à 2015 (moyenne annuelle) ;
- 2 - une accélération de la croissance financière, y compris les exportations de capitaux souvent spéculatifs, qui, avec 31 Mds, doublent (en 2015) et la montée du risque d'une nouvelle crise de suraccumulation financière en Europe ;
- 3 - Le revenu médian des ménages baisse et les indicateurs d'espérance de vie fournissent des signaux inquiétants.

Face à cela, au lieu de relever le caractère contradictoire de ces évolutions – qui fait que plus d'emploi signifie plus de précarité, que plus de croissance signifie un recul des espaces plus « naturels » et une montée de l'artificialisation, que plus de revenu national brut signifie plus de croissance financière voire plus de pauvreté – et de questionner le type même de croissance et d'activité, le Rapport annuel nous parle d'une « amélioration perceptible mais fragile ».

Comprenez : « *on va dans le bon sens, il faudrait continuer et amplifier la même chose !* »

Ce n'est pas ce que disent les 70 % de français opposés au projet de loi dit El Khomri ; ni ceux qui manifestent aujourd'hui.

Et, face aux grandes questions de la finance et de la précarité, aux défis écologiques, le rapport fait le silence sur les banques, la BCE, les enjeux de responsabilisation sociale, environnementale et productive des grands capitaux et des grandes entreprises, ou des fonds d'investissements qui dominent certains groupes d'entreprises (grands ou moyens).

Aucune information n'est donnée, ni préconisée sur les disparités de situation entre ces très grandes entreprises et les TPE, artisans, PME indépendantes.

Tout cela n'est pas dans les dix indicateurs retenus, de même que les indicateurs de précarité de l'emploi et de halo du chômage. Cela pose problème.

En substance, le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* tend à « montrer du doigt » le niveau d'endettement public comme étant le problème en soi, alors que celui-ci peut aussi être une clé décisive pour s'en sortir, en lien avec un autre endettement des entreprises. Car tout se joue non dans le niveau mais dans l'utilisation qui en est faite et dans la maîtrise des conditions d'endettement (au lieu de la prédation à laquelle on assiste parfois).

Oui « les moyens » cela compte. Pourquoi d'ailleurs ne pas aussi mentionner que le niveau des dépenses d'éducation par élève est particulièrement faible en France ?

Il nous appartenait d'attirer l'attention politique pour rechercher les moyens d'une impulsion massive qu'exigent les avances pour la formation, la recherche, l'investissement, et donc les moyens d'une création monétaire à un taux très bas et correctement ciblée. Il convenait de s'interroger particulièrement sur la BCE et une autre utilisation des 80 Mds mensuels du *quantitative easing* que pour la spéculation, l'esprit de lucre.

Au lieu de cela, on en reste à la vieille vision que Hayek opposait à Keynes, à savoir l'épargne financière et les marges de profit des entreprises comme préalable à l'investissement.

Il s'agit en outre d'aller au-delà de Keynes avec des critères positifs, nouveaux (sur l'investissement, avec la R&D et la formation, ainsi que le développement des services publics, au-delà de l'investissement matériel ; sur l'emploi, avec un emploi vraiment sécurisé et de qualité articulé à la formation, au-delà d'un plein-emploi quantitatif articulé à un niveau de chômage jugé acceptable, sur la croissance vers un développement des biens communs et une sécurisation de tous les moments de la vie). Ceci tout en continuant à relever de façon renouvelée le défi du cancer financier.

Toutefois, un certain nombre de réserves justes sont émises. C'est la richesse du CESE et le travail des sections. Ainsi, on peut relever l'insistance :

- sur les « dépenses publiques d'avenir », au lieu des seuls investissements matériels ;
- sur le rôle décisif des services publics.

Sur les besoins :

- de formation pour tous (initiale et continue) ;
- d'augmenter les dépenses de R&D des entreprises, avec même un questionnement timide sur le CIR, voire sur le CICE ;
- et enfin, le besoin décisif de « favoriser les investissements qui développent l'emploi et la valeur ajoutée ainsi que la montée en compétences et qualifications ».

Mais tout cela, sans banques... ! Sans responsabilisation nouvelle des grandes entreprises.

Et en contradiction avec la tonalité globale du rapport. C'est pourquoi je m'abstiendrai ».

M. Duval : « Je voudrais tout d'abord féliciter le bureau du CESE d'avoir placé l'exercice du *Rapport annuel sur l'état de la France* dans la continuité du travail effectué au cours de la mandature précédente sur les nouveaux indicateurs de richesse sous la houlette de Philippe Le Clezio. Aux côtés

de la députée Eva Sas, notre assemblée a joué en effet un rôle essentiel pour que la République accepte enfin de remettre en cause le primat du PIB comme indicateur quasi exclusif dans l'évaluation et l'orientation des politiques publiques. Et il est heureux que le CESE ait choisi de continuer à faire vivre ces indicateurs avec ce rapport.

J'ajouterai que si cette reconnaissance a été actée sous la présidence de François Hollande, c'est sous celle de Nicolas Sarkozy que le mouvement avait été lancé par la Commission présidée par Amartya Sen et Joseph Stiglitz en 2008. J'espère donc que cette innovation majeure résistera au jeu des alternances politiques éventuelles et que notre assemblée toute entière pèsera non seulement en faveur de la pérennisation d'une telle approche mais aussi dans celui de son approfondissement.

Je voudrais ensuite remercier chaleureusement Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly pour la qualité du travail qu'ils ont accompli en un temps record et avec très peu de moyens. Et les féliciter en particulier d'avoir placé leur rapport annuel sous l'autorité du regretté Bernard Maris. Il était en effet beaucoup plus qu'un simple économiste hétérodoxe : une personnalité exceptionnelle aux multiples facettes qui a été pour moi à la fois un ami et un maître. Pierre-Antoine représente le groupe des entreprises au sein de notre assemblée. Le choix de cette référence non conventionnelle illustre bien, je crois, l'ouverture d'esprit qui doit caractériser nos travaux.

Ce rapport marque aussi une avancée concrète sur la voie de la transversalité que la plupart d'entre nous appellent de leurs vœux dans le fonctionnement de notre assemblée. Le travail effectué dans ce cadre par les différentes sections a cependant été de qualité très inégale pour dire les choses poliment. Cela s'explique certes en partie par un calendrier très contraint mais pour que le *Rapport sur l'état de la France en 2016* puisse devenir un outil de référence dans le débat public qui serve le rayonnement de notre institution, il faudra que toutes les sections acceptent de mieux jouer le jeu à l'avenir et pour cela sans doute, que le Bureau prenne davantage ses responsabilités dans le cadrage de cet exercice.

Sur le fond enfin, les différents indicateurs repris dans ce rapport soulignent une fois de plus l'écart important qui existe entre une situation, qui pour être loin d'être brillante ne situe pas moins le plus souvent la France dans la moyenne européenne, et un pessimisme et une défiance nettement plus prononcés qu'ailleurs. Cette dissonance est au cœur des difficultés d'un pays qui sous-estime manifestement son potentiel et ses atouts. Les crispations autour du projet de loi travail montrent une fois de plus que cette difficulté ne peut toutefois pas être résolue par le passage en force d'une élite administrative et politique sûre de savoir mieux que les citoyens ce qui serait bon pour le pays.

Pour sortir durablement du pessimisme et de la défiance, il n'y a pas d'autre choix que de chercher à établir un diagnostic partagé pour mettre en œuvre ensuite des réformes négociées. Il n'y a aucune fatalité dans ce domaine et nous ne sommes pas condamnés à la guerre civile : notre pays a déjà été capable et avec succès d'une telle démarche dans un contexte encore plus dégradé dans l'immédiat après-guerre. Notre assemblée peut et doit servir à jalonner ce chemin escarpé. Ce *Rapport sur l'état de la France en 2016* y contribue utilement ».